

# Accompagner les étudiants

par **Laure Endrizzi**, *Institut Français de l'Éducation (IFÉ)*

<http://www.universite-territoires.org/>

*Les universités françaises doivent-elles renforcer l'accompagnement des étudiants ? À la lumière des politiques de vie étudiante menées en Suisse, en Angleterre, en Suède et au Japon, le Centre d'analyse stratégique (CAS)<sup>(1)</sup> encourage les universités françaises à s'emparer plus franchement de cette question et à trouver des réponses locales, à la fois pour favoriser la réussite étudiante et pour redorer leur blason dans un contexte où les licences universitaires manquent d'attractivité.<sup>(2)</sup>*

Dans son analyse, le CAS distingue les services dits « para-universitaires », qui concernent essentiellement la restauration, le logement et la santé, des services dits « péri-universitaires » qui sont plus intrinsèquement liés à la formation (orientation scolaire, accompagnement pédagogique et insertion professionnelle).

## Ailleurs

Si les services pris en charge totalement ou partiellement par les universités tendent à se diversifier, des pratiques très différentes sont observées selon les pays et les établissements. En Angleterre, les services péri-universitaires revêtent historiquement une importance forte du fait que toutes les dimensions de l'expérience étudiante participent à l'objectif général des études. En Suède, comme en Angleterre, le système se veut « inclusif » et les services déployés sont depuis longtemps pensés en lien avec les publics accueillis. Les responsabilités des universités suédoises sont toutefois traditionnellement plus axées sur l'accompagnement pédagogique que sur l'insertion professionnelle et les services para-universitaires sont plutôt pris en charge par les organisations étudiantes. Au Japon également, les services ont commencé à se diversifier il y a une dizaine d'années, avec des universités de plus en plus engagées dans l'orientation et l'insertion professionnelle ; des associations rassemblant personnels et étudiants offrent des prestations pour améliorer les conditions de vie de tous. Dans le canton de Genève, les universités jouent un rôle croissant sur le plan péri-universitaire, avec le déploiement de nombreux services innovants pour accompagner les étudiants dans leur parcours d'études et leur insertion professionnelle.

## Et en France ?

Comment une telle diversification pourrait-elle s'opérer en France ? Dans ses propositions, le CAS souligne la priorité à donner aux services péri-universitaires : avec la LRU et en particulier l'accès aux responsabilités et compétences élargies depuis le 1er janvier 2012, les universités disposent d'une plus grande autonomie financière, mais sont également davantage comptables des mesures déployées pour accompagner la réussite. Les services para-universitaires pour leur part gagneraient à s'inscrire dans des schémas directeurs de la vie étudiante impliquant les acteurs locaux. Deux leviers sont proposés pour conduire ces politiques plus ambitieuses : une contribution plus systématique des étudiants à la conception et la gestion des services qui leur sont rendus, avec la promotion des emplois étudiants dans les universités d'une part, et une affectation plus directe de moyens (dotations publiques et ressources propres) sur le développement de services péri-universitaires d'autre part.

## Quels scénarios ?

Trois scénarios non exclusifs sont envisagés :

– poursuivre le rattrapage du financement des universités en diminuant l'écart de dotation entre les formations supérieures : actuellement les dépenses publiques par étudiant s'élèvent à 14 850 € en classes préparatoires, 13 730 € en STS et 10 220 € à l'université.

– faire varier cette dotation publique en fonction des publics accueillis, et donc mieux doter les universités plus ouvertes ou cosmopolites, qui accueillent plus d'étudiants issus de quartiers défavorisés, ayant une scolarité antérieure plus fragile, ayant un handicap ou plus d'étudiants étrangers.

– augmenter les financements de la part des collectivités territoriales et des entreprises, en particulier pour soutenir l'insertion professionnelle, et demander des frais d'inscription plus élevés aux étudiants.

Ces propositions ne devraient laisser indifférents ni les collectivités et entreprises interpellées, ni les organisations étudiantes... Dès lors qu'il s'agirait non pas de penser une offre globale de services adressés à tous les étudiants, mais de mobiliser toutes les forces disponibles pour intervenir de façon ciblée auprès des étudiants à risque. Que le risque porte sur les conditions de vie ou qu'il soit plus directement lié aux études.

(1) Le Centre d'analyse stratégique est un service du Premier ministre dont la mission est d'éclairer le Gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques.

(2) La *Note d'analyse* n°292, intitulée « Quels services rendus aux étudiants par les universités ? Les enseignements d'expériences étrangères », est parue en octobre 2012.

**Info + :**

<http://www.strategie.gouv.fr/>